

Le Premier Ministre

Paris, le 28 JUIN 2012

N° 914/12/SG

Le Premier ministre

Objet : cadrage du budget pluriannuel 2013-2015.

Le séminaire qui a réuni l'ensemble du Gouvernement le 25 juin a permis de réaffirmer notre engagement de redressement des comptes publics au service du redressement du pays dans la justice.

Pour assurer ce redressement, un effort est nécessaire : il sera juste, équilibré et partagé. Il sera juste car le budget que nous élaborons respecte des priorités, conformes aux engagements du Président de la République : l'enseignement, la sécurité et la justice. Il sera équilibré entre des recettes supplémentaires, qui sont indispensables, et des économies en dépense, gages d'une juste utilisation du produit de l'impôt de nos concitoyens. Il sera partagé car, au-delà de l'Etat et de ses opérateurs, les autres administrations publiques, la sécurité sociale et les collectivités territoriales, y seront associées.

Pour le budget pluriannuel 2013-2015 de l'Etat, je souhaite vous préciser les orientations qui permettront sa finalisation dans les prochaines semaines.

Les dépenses de l'Etat, sur le périmètre du budget général, hors charge de la dette et de pensions, augmenté des prélèvements sur recettes, seront stabilisées en valeur sur la période 2013-2015 par rapport à la loi de finances initiale (LFI) pour 2012. Ce cadre permet de financer l'ensemble des engagements que le Président de la République a pris devant les Français. Il suppose de mettre en œuvre des mesures d'économies importantes. Je vous demande de formuler des propositions de réformes ambitieuses pour permettre ces économies dans un objectif d'équité, de justice et de qualité des services publics.

Afin d'assurer la stabilité des effectifs de l'Etat sur le quinquennat, tout en respectant nos engagements de créations d'emplois dans l'enseignement, la sécurité et la justice et en tenant compte des efforts engagés par le ministère de la défense, je vous demande de proposer des réformes permettant d'atteindre un objectif global de réduction des effectifs de 2,5% par an en moyenne sur l'ensemble des actions non prioritaires de l'Etat. Ces propositions devront être guidées par le même esprit d'équité, d'efficacité et de différenciation entre les besoins de vos divers services.

Dans l'objectif de stabiliser en valeur les dépenses de personnel, je vous demande de formuler des propositions permettant d'atteindre un objectif de réduction de moitié par rapport à leur niveau actuel, d'ici 2015, des crédits réservés aux mesures catégorielles. Ces mesures seront destinées prioritairement à l'atténuation des inégalités salariales dans un esprit de justice sociale.

S'agissant des dépenses de fonctionnement et des interventions pilotables, je vous demande de proposer des économies permettant d'en réduire globalement le montant de 7% en 2013 par rapport à la LFI 2012, 4% en 2014 par rapport à 2013 et 4% en 2015 par rapport à 2014, soit une réduction globale cumulée de 15% en 2015 par rapport à la LFI pour 2012. Je vous précise que j'ai demandé aux Ministres concernés par des créations d'emplois sur nos priorités d'appliquer les mêmes principes, dans un effort partagé de redressement des comptes publics. Par ailleurs, les autres dépenses d'intervention, notamment les prestations, qui augmentent spontanément de manière dynamique, devront également être maîtrisées. Vous vous attacherez pour ces dépenses à définir des réformes dans un esprit d'équité et d'efficacité.

Dans un souci de répartition équitable de l'effort, l'ensemble de ces principes sera décliné également aux dépenses de personnel, de fonctionnement et d'intervention portées par les opérateurs de l'Etat. Je vous demande de proposer un effort sur les effectifs équivalent à celui de l'Etat. Il vous appartient de répartir cet effort au plus juste entre votre administration et les opérateurs qui vous sont rattachés.

Je vous demande d'intégrer ces principes dans les propositions que vous élaborerez en vue de votre prochain échange avec le ministre de l'économie et des finances et le ministre délégué au budget. Je souhaite que vos propositions permettent de dégager un maximum d'accords.

A l'issue de cet échange, j'arrêterai les plafonds de crédits et d'emplois pour les années 2013, 2014 et 2015 avant la fin du mois de juillet.

L'atteinte de nos objectifs de finances publiques est une nécessité pour réussir le redressement de notre pays. Ce redressement constitue la mission du Gouvernement et engage ainsi chacun d'entre nous. Je compte sur votre appui pour que le premier budget de la législature soit celui du redressement dans la justice.



Jean-Marc AYRAULT